

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

18 JUL. 2011

Nos Réf : RD/EE

Madame la Ministre,

Chère Nathalie,

Le Mur pour la Paix est une structure érigée de manière illégale sur le Champ de Mars, site classé, depuis plus de onze années.

Depuis plus d'un an, j'ai entamé plusieurs actions pour obtenir le déménagement du Mur pour la Paix, qui est continuellement dégradé et présente un risque réel pour les habitants.

Les époux HALTER ont donné leur accord pour que le Mur pour la Paix soit transféré sur le site de La Villette. Le Maire de Paris est d'accord pour le déplacement de ce mur à condition qu'il soit financé.

Le ministère de la Culture a accepté de prendre en charge le remontage de l'édifice. Le transport sera également pris en charge. Aujourd'hui, nous devons obtenir un financement pour le démontage de cette structure.

Aussi, Madame la Ministre, j'ai l'honneur de faire appel à vous, afin d'obtenir de votre ministère le financement de cette phase de l'opération, au titre de la remise en état d'un site classé.

En espérant que vous examinerez avec bienveillance ma requête, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Je compte sur toi !

Rachida DATI

R.Dati

Copie : Marie-Claire DAVEU, Directrice de Cabinet

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement